



**ANTISEMITISME
EN BELGIQUE**

RAPPORT ANNUEL

2019

Mot du Président du CCIB

L'antisémitisme reste en 2020 une préoccupation majeure pour la communauté juive de Belgique.

L'angoisse qui l'étreint parfois doit être considérée comme légitime pour des survivants de la Shoah et leurs descendants.

Il y a lieu de constater qu'en 2019, il n'y a pas eu en Belgique d'augmentation du nombre d'actes d'antisémitisme recensés et ce, bien au contraire. Il est cependant de notre devoir à tous de souligner que dans une démocratie qui se respecte chaque acte d'antisémitisme est inadmissible, tout comme tout autre acte de racisme quel qu'il soit.

Au cours des derniers mois, nous avons pu constater une implication réelle des autorités fédérales dans la lutte contre l'antisémitisme et ce, en particulier lors du Carnaval d'Alost. La Première Ministre, Madame Sophie Wilmès, a démontré sa détermination sur le sujet.

Il est évident que, ce n'est que grâce à une éducation citoyenne dynamique encouragée avec vigueur par les autorités régionales, qui détiennent l'enseignement dans leurs compétences, qu'il sera possible de mieux conscientiser la population face au fléau de l'antisémitisme.

Au stade actuel, il y a lieu d'espérer que les autorités régionales flamandes, par leur implication constructive, permettront d'éviter à l'avenir de nouvelles dérives à l'occasion du Carnaval d'Alost.

Ceci étant, la situation en Belgique est loin d'être dramatique au niveau de l'antisémitisme et ce, même si certains prétendent le contraire.

Il est de notre devoir d'éviter que la communauté juive de Belgique soit instrumentalisée en particulier à Bruxelles, capitale de l'Union Européenne, par des puissances extérieures animées par un but politique plus global de déstabilisation de notre société occidentale. Restons certes vigilants, face à l'antisémitisme, mais ne nous laissons pas manipuler.

Tous ensemble, juifs et non juifs, veillons à défendre dans l'Union les valeurs de la démocratie éclairée.

Bien cordialement à tous,

Ph. Markiewicz
Président du CCIB

Mot du Président du CCOJB

Il est indigne du combat que nous menons chacun contre toutes les formes de haine qui s'abattent sur les individus pour ce qu'ils sont de ne parler cette année que d'antisémitisme. Le silence est une violence, également lorsque l'on tait les souffrances d'autres groupes qui souffrent de discrimination, ici ou ailleurs.

Nous vivons plusieurs crises. Sur fond de crise sanitaire, qui nous oblige à réinventer nos contacts humains, nous devons faire face avec courage à la récession qui s'annonce, alors que les tensions intergroupes sont à un niveau inquiétant, probablement au plus haut niveau que j'aie connu. Je veux donc d'abord dire notre compassion pour tous les groupes discriminés, et notre détermination à lutter avec eux.

Pour ce faire, il faut d'abord constater notre échec collectif, en Belgique. Nous n'avons réussi ni à juguler ni à restreindre les expressions de haine.

Les formations à la lutte contre les biais implicites contre différentes minorités, comme celles initiées par la communauté juive auprès de la police ou des enseignants, sont nécessaires mais insuffisantes. Les contentieux et les condamnations, comme celles que nous obtenons contre les discours de haine et le révisionnisme, sont importants mais insuffisants. La dénonciation politique que nous appelons de nos vœux, même au plus haut niveau de l'Etat, même celle qui transcende les clivages politiques, comme au lendemain de l'infâme Carnaval d'Alost, est nécessaire mais insuffisante.

En effet, il faut mesurer, et évaluer l'évolution de notre société.

En ce qui concerne l'antisémitisme, il y a toujours un délai entre l'année de collecte de données sur les incidents, et leur publication. Malheureusement, cette année encore, l'évolution est négative, particulièrement au vu de l'actualité la plus récente. Le Carnaval d'Alost a perdu sa reconnaissance à l'UNESCO, mais a réitéré et redoublé d'antisémitisme. Au lendemain du confinement, des appels à la guerre contre les juifs ont été scandés lors d'une manifestation à Bruxelles. Et ce, après que les médias sociaux se soient à nouveau illustrés par la diffusion de thèses complotistes selon lesquelles le coronavirus avait été créé ou profitait aux juifs.

Enfin, il faut se rassembler et réimaginer notre destin commun, en tant qu'êtres humains.

L'influence des médias, traditionnels ou non, ne peut être sous-estimée. Lorsqu'un journal titre que le CCOJB est scandalisé par des appels à la guerre contre les juifs, comme si les juifs étaient seuls concernés, ou lorsqu'un autre journal annonce fièrement la réouverture des sites "touristiques" de "Gizeh et d'Auschwitz", il est temps de se ressaisir et de s'interroger sur les messages que nous voulons faire passer à nos enfants.

Mot du Président du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique

Nous n'arrêterons aucune action, nous multiplierons les expériences, et nous joindrons nos forces à tous ceux, également au niveau européen ou à l'échelle globale, qui luttent pour de meilleurs lendemains.

Au nom du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique, ainsi que du Congrès juif européen et du Congrès juif mondial, je salue le travail réalisé par Antisemitisme.be qui participe indubitablement à cette lutte.

Yohan Benizri
Président du CCOJB
Vice-président du Congrès Juif Européen
Vice-président du Congrès Juif Mondial

Mot du Président du FORUM

Les nouvelles de VTM du 3 mars resteront dans mon esprit pendant longtemps. Le char « Sabbatjoor » dans le cortège à Alost m'a donné l'impression de revenir en 1940 où le film « Le Juif éternel » était annoncé à Anvers.

Le lendemain, le Forum écrivait un courrier à Unia pour le dénoncer. S'en sont suivies plusieurs discussions entre les responsables du char et le Forum. Tous ces efforts déployés visant à faire comprendre aux carnavaliers l'impact de leur représentation sur la population juive n'ont abouti à aucune conclusion positive. Lors de l'édition 2020 du Carnaval, de nombreux stéréotypes antisémites ont à nouveau été vus sans que le bourgmestre n'y voit quoi que ce soit de négatif. Quant à l'intervention d'Unia, elle n'a rien donné.

De son côté, De Morgen proposait un texte de Dimitri Verhulst intitulé "il n'y a pas de terre promise, il y a une terre volée". Cet incident a été suivi d'une discussion entre l'écrivain, des représentants de De Morgen et du Forum. Espérons que de tels écrits ne soient plus publiés dans le journal.

Je pointe d'autres situations inacceptables comme la remise du prix de la paix décerné à Brigitte Herremans à Kazerne Dossin, à Michael Freilich étiqueté pour "Espionnage en faveur d'Israël" ou les affiches visant à boycotter l'Eurovision en Israël.

Tous ces événements provoquent un sentiment désagréable à la population juive belge qui commence à s'inquiéter.

Depuis l'apparition du Coronavirus, des courriels nous ont été adressés blâmant les juifs pour cette maladie.

En 2019, la cellule de veille contre l'antisémitisme a été réactivée et réunit à nouveau toutes les parties. Entre autres choses, cette cellule traite des diverses attaques contre les juifs et vise à distinguer entre les critiques légitimes contre Israël et les politiques du gouvernement israélien et les critiques qui cachent en fait l'antisémitisme tacite. J'espère que la définition de travail de l'IHRA pourra aider à analyser et à condamner moralement les expressions d'antisémitisme qui ne relèvent pas du champ d'application de la loi et ne sont donc pas punissables.

Enfin, davantage de travail est nécessaire sur l'éducation, non seulement pour les jeunes mais aussi pour les parents. Telle est ma conviction après plusieurs conférences dans les écoles, où je constate toujours qu'ils ne savent pas encore qui ou ce qu'est un juif et ce qui s'est réellement passé entre 1940 et 1945.*

Regina Suchowolski- Sluszny
Présidente du FJO

** Version traduite du néerlandais*

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

RAPPORT 2019



Sommaire

Mot du Président du CCIB	2
Mot du Président du CCOJB	3
Mot du Président du FORUM	5
A. Méthodologie	9
B.1. Analyse des incidents – Tendances Générales	12
B.2. Analyse des incidents – Evolution de l’antisémitisme en Belgique	14
B.3. Analyse des incidents – Répartition géographique des incidents	15
B.4. Analyse des incidents – Les types d’incidents	16
Les agressions	16
Le vandalisme	16
Les menaces	17
Les signalements idéologiques	17
Les signalements sur Internet	18
B.5. Analyse des incidents – Les cibles	19
B.6. Analyse des incidents – Pertinence des chiffres	20
B.7. Analyse des incidents – Conclusion	21
C. Liste des incidents	24

A. METHODOLOGIE

A. Méthodologie

Antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Komité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via notre hotline, via l'adresse e-mail info@antisemitisme.be ainsi que par des contacts fréquents avec UNIA, organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet Antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès-verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés à UNIA, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration étroite existe entre UNIA, le CCIB et Antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin qu'UNIA et Antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation), de l'idéologie (insultes, propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts,...) ou de l'internet.

En effet, depuis 2009, tant ils sont nombreux, une catégorie spécifique aux propos antisémites tenus sur internet se distingue de la catégorie « idéologique ».

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaires ou encore sur l'espace public (internet en fait partie).

A. Méthodologie

Ils sont également classifiés par ville/commune. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville ou commune, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations d'Antisemitisme.be et d'UNIA est effectué avant la finalisation et la publication du rapport.

B. ANALYSE DES INCIDENTS

B.1. Analyse des incidents - Tendance Générale

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, 74 incidents antisémites ont été recensés en Belgique, soit 18 de moins qu'en 2018 (92). Le nombre d'incidents pour l'année 2019 est légèrement au-dessus de la moyenne de ces 10 dernières années (70,5).

Tout comme en 2018, ce nombre d'incidents est d'autant plus préoccupant que, contrairement aux années records au cours desquelles des incidents étaient consécutifs à l'importation du conflit israélo-palestinien, l'année 2019 n'a pas été marquée par des événements au Proche Orient. Par ailleurs, les sites juifs comme les écoles, les synagogues et centres communautaires continuent à faire l'objet d'une surveillance renforcée par la police et l'armée, ce qui a permis de réduire les actes de vandalisme et d'agressions physiques ou verbales à l'encontre du public s'y rendant. Enfin, des témoignages qui nous reviennent, nous constatons encore de plus en plus de réserves à aller déposer plainte.

En 2019, les villes les plus touchées par l'antisémitisme en Belgique sont Bruxelles (18) et Anvers (5), qui cumulent à elles deux 31% des incidents antisémites, 55% si l'on décompte les signalements sur internet. La seule agression recensée a eu lieu à Anvers, il s'agissait d'une tentative d'accès d'un homme armé d'un couteau dans une synagogue.

Outre cette agression, nous dénombrons, en 2019, 61 signalements idéologiques, dont 33 sur internet, 1 menace et 11 actes de vandalisme.

Les institutions et bâtiments communautaires ont été ciblés à 5 reprises, 4 fois au travers d'internet, 1 fois pour une fausse alerte à la bombe. Cette donnée contraste particulièrement avec les chiffres de 2014, où nous dénombrons 15 faits – dont notamment l'attentat contre le Musée Juif, le jet de projectile contre des visiteurs du Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique à Anderlecht et diverses dégradations. L'explication est très certainement liée à la forte augmentation des mesures de protections policières et militaires, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).

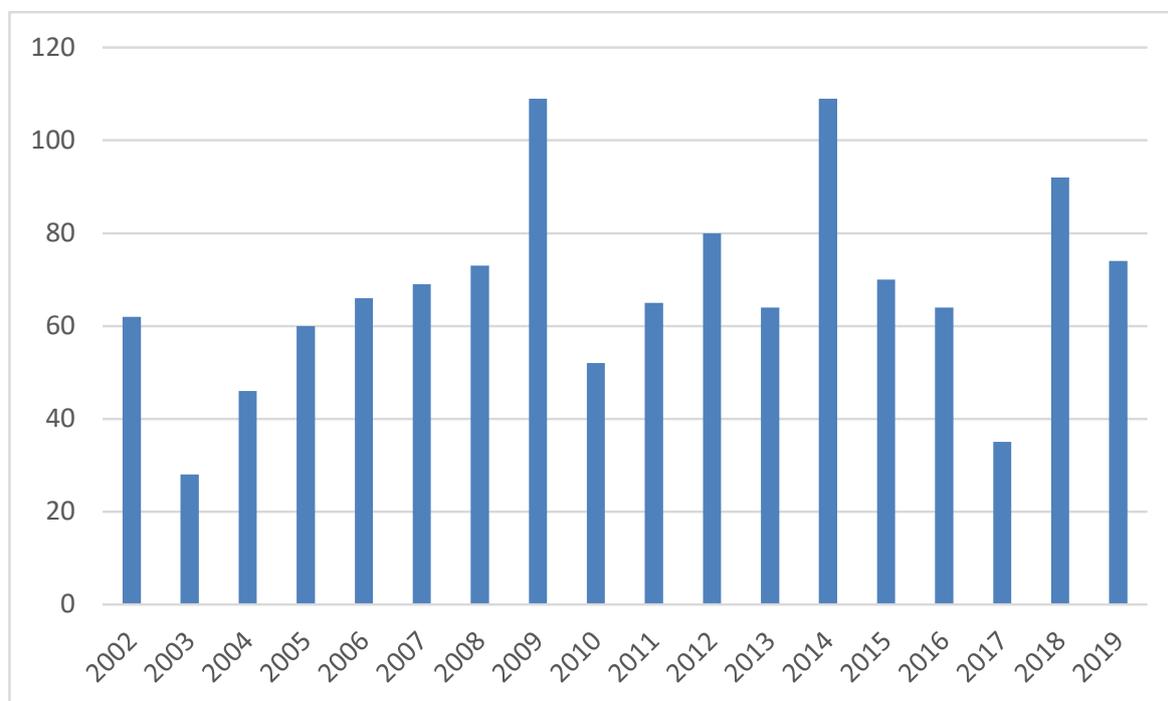
L'espace public (47%) et internet (43%) concentrent l'essentiel des actes antisémites, permettant aux auteurs dans certains cas d'exprimer et de véhiculer des idées antisémites et dans d'autres cas d'insulter et stigmatiser les juifs au sens-large.

De nombreux témoignages de membres de la Communauté juive vont dans le sens d'un climat qui reste très pesant où les Juifs s'empêchent d'« afficher » leur « judaïté » quitte à la cacher (changement de nom sur les réseaux sociaux, cacher les signes ostensibles comme l'étoile de David, la kippa ou encore la mezouza souvent mise du côté intérieur des portes d'entrée de logement (alors que la tradition veut qu'elle soit fixée à l'entrée (extérieure) d'une pièce)...).

B.1. Analyse des incidents - Tendance générale

Les attentes sont importantes en matière de lutte contre l'antisémitisme. Il est fondamental que les pouvoirs publics poursuivent et amplifient leurs efforts en matière d'éducation, de conscientisation, de prévention et de répression.

B.2. Analyse des incidents - Evolution de l'antisémitisme en Belgique



Signalements antisémites recensés en Belgique entre 2002 et 2019.

Avec ses 74 incidents, l'année 2019 s'inscrit légèrement au-dessus de la moyenne (73 incidents) des dix dernières années. Le nombre d'incidents « record » connu en Belgique pour les années 2009 et 2014 s'expliquaient d'une part par la variabilité inhérente au nouvel antisémitisme, des années 2000, « justifié » et corrélé avec l'intensité du conflit israélo-palestinien (« Plomb durci » en 2009, « Pilier de défense » en 2014).

Le nombre d'incidents est également fonction d'événements endogènes belges. En 2014, l'attentat à Bruxelles contre le Musée Juif de Belgique qui a fait 4 morts sera suivi d'une succession de 20 incidents antisémites (agressions verbales et physiques, menaces, justifications). En 2016, 3 incidents furent directement liés aux attentats du 22 mars à Bruxelles et Zaventem.

Ce qui ressort par contre de l'année 2019, c'est l'absence d'événements particuliers en Belgique, en Europe ou au Proche Orient qui auraient pu expliquer le nombre d'incidents recensés.

Récurrence des référence derrière les incidents antisémites

En 2019, 55% des incidents antisémites (41) ont été directement motivés par une forme de racisme anti-juif ou de discrimination à l'égard des Juifs. Il s'agit là d'une tendance similaire à l'année 2018. 47% des actes (35) faisaient (in)directement référence au nazisme ou au négationnisme (certains d'entre eux entrent également dans les 55% mentionnés plus haut). 3% des incidents sont (in)directement liés/motivés par le conflit israélo-palestinien.

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

En 2019, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes : Bruxelles (18) et Anvers (5). Viennent ensuite les incidents isolés à Bruges (2), Gand (2), Alost (1), Leuven (1), Breendonk (1), Hasselt (1), Ekeren (1), Ledeborg (1), Landen (1), Keerbergen (1) et Zelzate (1) pour la Flandre. Charleroi (2), La Louvière (1), Louvain-La-Neuve (1), Liège (1), Ath (1) et Bomal (1) pour la Wallonie.

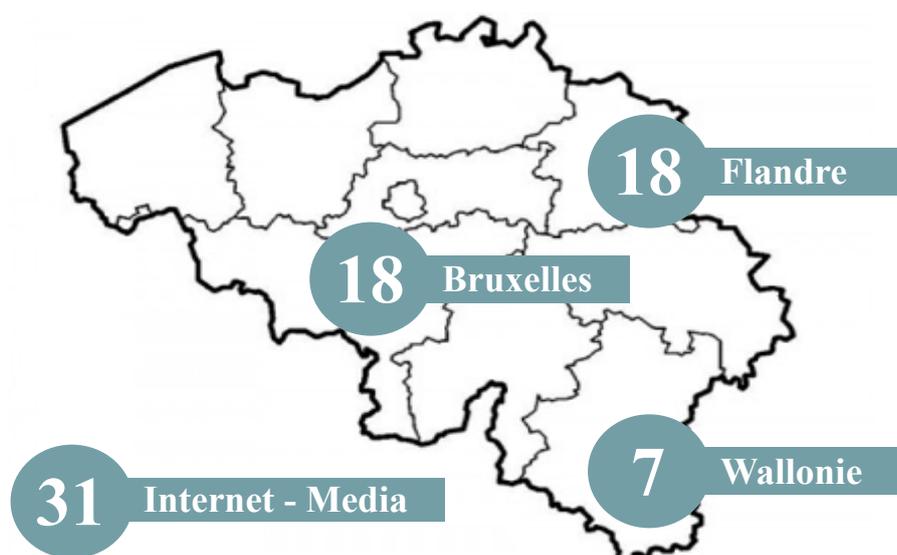
Bruxelles et Anvers cumulent 31% des incidents en 2019. L'unique agression a eu lieu à Anvers. Sur les 11 actes de vandalisme, 5 ont eu lieu à Bruxelles. Sur les 10 incidents touchant directement des personnes physiques, 7 ont eu lieu à Bruxelles, 2 à Anvers et 1 à Liège. Les 6 institutions communautaires visées étaient quant à eux situés à Bruxelles (5) et Anvers (1).

Incidents	Bruxelles	Anvers	Autres
Agressions (1)	0	1	0
Idéologiques (28)	12	3	13
Menaces (1)	1	0	0
Vandalisme (11)	5	1	5
Internet (33)	/	/	33
TOTAL (74)	18	5	51

Répartition des incidents antisémites au niveau des villes

Au niveau des régions, Bruxelles et la Flandre concentrent chacune 24% des signalements. Elles sont suivies par la Wallonie avec 9%. Les 43% restant concernent les signalements provenant principalement d'Internet qui n'ont pas pu être recensés géographiquement.

Le français (52%) est la première langue employée suivi par le néerlandais (48%). D'autres signalements, tels que des dégradations n'ont pas été comptabilisés.



Répartition régionale des incidents au cours de l'année 2019

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Types incidents	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Attentat																		1	
Agression						1							1	6	1	7	3	6	6
Menaces							1						1	7	8	7	11	11	4
Dégradation		1	4	1	1		1			1	2		11	16	13	25	3	11	5
Idéologique	2	3	2	3	3	1	5	3	1	2	3		28	33	6	2	24	33	28
Internet	6	5	5	2	3	1	2	3	1	2	1	2	33	30	7	23	29	47	21
Total	8	9	11	6	7	3	9	6	2	5	6	2	74	92	35	64	70	109	64

Répartition des incidents antisémites recensés en Belgique sur l'année 2019

Les agressions

En 2019, il n'y a eu 1 agression contre 6 en 2018, 1 en 2017 et 7 en 2016. Cette agression a eu lieu à Anvers.

Notons que la tendance soulevée depuis 2015 se confirme toujours en 2019 avec le fait que la probabilité qu'un Juif se fasse interpellé « parce que » juif diminue, exception faite des Juifs orthodoxes, du fait que ceux-ci évitent désormais d'afficher des éléments pouvant « établir » leur judaïté (étoile de David, kippa, vêtements religieux) sur la voie publique.

Le vandalisme

Le nombre d'acte de et vandalisme et de dégradation de nature antisémite s'élève à 5 en 2019 (contre 16 en 2018 et 8 en 2017). Mis à part le monument aux victimes juives du régime nazi à Gand, aucun bâtiment, aucune institution communautaire n'a fait l'objet de dégradations directes.

Ceci peut s'expliquer, d'une part, par l'augmentation des mesures de sécurité et par la surveillance, aux abords des sites communautaires, par les forces de police et militaires. D'autre part, par l'absence d'opérations militaires majeures au Proche-Orient. Pour rappel, en 2014, lors de l'opération « Bordure protectrice », plus de 50% des dégradations ont eu lieu durant les seuls mois de juillet et août, période d'intense couverture médiatique du conflit israélo-palestinien.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Sur les 11 actes de vandalisme recensés en 2019, 2 ont touchés des immeubles d'habitation (étoile de David sur une boîte aux lettres et mezouza arrachée), 2 concernent des commerces, 1 a touché un monument, 6 ont été commis sur l'espace public (murs, affiches, mobilier urbain et affiche électorale).

Les menaces

Nous n'avons recensé qu'1 menace (7 en 2018, 6 en 2017, 2 en 2016), il s'est agi d'une fausse alerte à la bombe sur les locaux de Radio Judaïca.

Les signalements idéologiques

Le nombre de signalements idéologiques (hors internet) est presque au même niveau que 2018 : 28 en 2019 contre 33 en 2018. Les signalements idéologiques se partagent entre :

- Des actes verbaux : insultes, menaces, discriminations au sens large visant (in) directement des juifs ou des personnes perçues comme telles, propos publics diffusés dans un lieu public, à la radio ou à la télévision ;
- Des actes symboliques tels que des gestes obscènes adressés à des individus parce que considérés comme juifs, quenelles, saluts nazis, vente et affichage d'objets nazis, de livres antisémites (protocoles des sages de Sion), caricatures négationnistes/antisémites ;
- Des actes écrits : propos discriminants ou diffamants publics diffusés par des personnalités publiques sur internet, dans la presse écrite ou lieu public (virtuel) ainsi que les propos diffusés par tracts, pancartes ou courriers (fax) ou commentaires (électroniques) ciblé(s) ou non.

Les actes verbaux recensés (12) en 2019 (contre 20 en 2018 et 8 en 2017) ont, à l'exception de 2, tous eu lieu dans des lieux publics ou ouverts au public.

Les actes idéologiques symboliques (8) en 2019 (contre 6 en 2018 et 3 en 2017) regroupent la vente d'objets faisant référence au nazisme, des chants antisémites, une haie de saluts hitlériens lors de funérailles ou encore la « maison nazie » à Keerbergen..

Les actes idéologiques écrits (4) en 2019 (contre 7 en 2018 et 2 en 2017) sont illustrés notamment par des emails antisémites, des tracts, des caricatures ou encore l'utilisation d'une référence antisémite dans l'Eglise Saint-Catherine à Bruxelles.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les signalements sur Internet

L'internet foisonne de commentaires antisémites et le nombre de signalements recensés peut varier d'une année à l'autre – 33 en 2019 (30 en 2018, 7 en 2017, 23 en 2016, 29 en 2015, 36 en 2014) – selon l'activité des internautes et le suivi des modérateurs qui ont maintenant tendance à fermer les espaces réservés aux commentaires lorsque les sujets traités font références à Israël ou à la Shoah.

Ces données doivent être relativisées dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de la distance et de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent.

Les forums des médias ont laissé la place aux pages Facebook de ceux-ci, la majorité des signalements proviennent de discussions non-modérées faisant suite à la publication d'un article (généralement sur le Moyen-Orient ou sur la Shoah).

En 2019, 10 des 33 signalements proviennent de Facebook. Les autres signalements recensés proviennent des sites internet liés aux organes de presse, Twitter, Instagram, Amazon, Youtube ou encore de sites internet d'organisations.

Notre recensement sur internet se limite aux propos exprimés sur des sites pouvant être reliés directement à la Belgique. Ce recensement ne représente qu'une faible proportion de la haine antisémite qui est généralement exprimée par le biais des supports virtuels.

Les signalements retenus dans ce rapport relatent des actes pour lesquels, « une réaction » a été possible : faire retirer un lien ou un propos, déposer une plainte contre le ou les auteur(s), intervention de la Federal Computer Crime Unit (département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet) et/ou de la cellule « Cyberhaine » d'Unia qui travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence.

Nous pourrions passer notre temps sur les sites internet et forums liés à la Belgique et dénoncer tous les débordements mais l'objectif n'est pas tant de faire évoluer les statistiques de manière exponentielle mais plutôt de refléter la tendance générale.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

Les particuliers (19%)

Nous dénombrons en 2019, 14 actes qui ont directement visés des personnes physiques (12) ou des biens privés (2). Ils étaient au nombre de 42 en 2018 et 16 en 2017 (16).

Parmi ces 14 actes, on peut citer une agression à Anvers, l’affiche électorale d’un candidat aux élections taguées, des insultes, des emails antisémites ou encore une étoile de David sur une boîte aux lettres et une mezzouza arrachée.

Les bâtiments communautaires (8%)

Les institutions et bâtiments communautaires ont été ciblés à 6 reprises (5 en 2018, 1 en 2017). Ces chiffres restent faibles par rapport à 2014 où 15 faits furent dénombrés dont l’attentat contre le Musée Juif et l’agression contre des visiteurs du Mémorial aux Martyrs Juifs à Anderlecht.

Les faits se sont déroulés à Bruxelles (5) et Anvers (1).

Depuis l’attentat du Musée Juif, les bâtiments communautaires ont fait l’objet d’une forte augmentation des mesures de protection policières et militaires qui ont permis de diminuer le nombre d’incidents. Les agressions et actes de vandalisme sont conjonctuellement transposés au profit d’actes non physiques comme les menaces ou formulation d’insultes et de déclarations antisémites à l’aide d’Internet. Cela se confirme cette année avec, mise à part une tentative d’intrusion dans une synagogue à Anvers, des emails antisémites à l’encore du CCLF et de Regards, et une fausse alerte à la bombe à l’encontre des locaux de Radio Judaïca.

L’espace public (73%)

L’espace public (internet, écoles, gares, écoles...) reste le principal lieu où sont commis les actes antisémites. En 2019, nous dénombrons 54 cas (contre 45 en 2018 et 18 en 2017).

Ces incidents regroupent du vandalisme, des menaces, des actes verbaux et écrits, les ventes d’objets nazis, les saluts hitlériens, les commentaires d’élèves dans les écoles, les chars antisémites du Carnaval d’Alost, mais également les déclarations et commentaires écrits à la suite de publications de presse ou d’initiatives privées sur internet (Facebook, Youtube, sites web...).

B.6. Analyse des incidents - Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme ou négationnisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans la situation de l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte du contexte actuel :

- Depuis 2015, les sites communautaires (écoles, synagogues, lieux culturels...) et leurs abords ont fait l'objet d'une surveillance accrue par les forces de police ainsi que par l'armée, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).
- Les juifs de manière générale, et plus spécifiquement à Bruxelles, « cachent » leur judaïté (étoile de David, kippa...) sur la voie publique, ce qui diminue la probabilité d'être interpellé « parce que » juif.
- Les incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, sont moins facilement recensés. Les victimes réagissent trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.
- Pour de nombreuses personnes, nonobstant les instruments légaux mis à la disposition des victimes (lois de 1981 et de 1995), il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.
- Les signalements provenant d'internet sont évidemment plus nombreux que ce que nous publions et nos données ne représentent qu'une tendance de cette réalité.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

Malgré les fluctuations classiques des incidents antisémites sur notre territoire, plusieurs données sont à prendre en considération pour évaluer correctement le phénomène de l'antisémitisme en Belgique :

- L'évolution des statistiques des actes antisémites de ces dernières années a démontré à suffisance les effets de l'importation du conflit israélo-palestinien. Néanmoins, nos recensements indiquent que, aujourd'hui, il ne suffit plus d'avoir un événement au Proche-Orient pour que de l'hostilité soit manifestée à l'égard de ce qui rappelle ou évoque « le Juif ». Ceci se confirme par des atteintes constantes contre les personnes physiques et les biens privés, les vagues d'incidents antisémites connus après les attentats de Toulouse en 2012, la médiatisation de la « Dieudonné et la quenelle » ou encore l'attentat contre le Musée Juif de Belgique.
- La propagande antisioniste d'organisations de gauche et d'extrême-gauche (manifestations, tracts, presse écrite, radio, télévision, internet...) relayée également aujourd'hui par des nébuleuses de droite extrême ainsi que la récupération politique des conflits au Proche-Orient par certains élus à des fins électoralistes ou encore les actions menées par des militants d'extrême-droite, nostalgiques du nazisme, contribuent majoritairement au climat décrit dans ce rapport.
- Internet constitue un média qui offre à ses utilisateurs l'anonymat et la possibilité d'exprimer et de partager des propos nauséabonds en quasi impunité. Toutefois, de plus en plus de personnes ne se cachent plus derrière « des pseudos » pour afficher leur pensée dite « opinion » antisémite.
- Nous constatons que de nombreuses victimes d'antisémitisme ne se manifestent toujours pas, ceci, malgré les outils juridiques et institutionnels dont ils disposent.

Au-delà de cette contextualisation, l'année 2019 a compté moins d'incidents qu'en 2018 mais reste au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années, alors qu'elle n'a pas été marquée par des événements au Proche Orient et que les sites juifs comme les écoles, les synagogues et centres communautaires ont fait l'objet d'une surveillance renforcée par la police et l'armée.

Cela peut s'expliquer notamment par la libération de la parole antisémite (notamment sur internet où l'on ne s'exprime plus spécialement sous le couvert de l'anonymat), mais aussi par l'impunité qui règne et la prudence extrême des autorités publiques à qualifier certains faits d'antisémites et à les poursuivre.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

Enfin, l'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, il se mesure également à l'atmosphère locale. Que les chiffres augmentent ou diminuent, c'est également les sentiments d'insécurité et de malaise (difficilement quantifiable) qui constituent le baromètre de l'antisémitisme.

Tant que les membres de la Communauté juive auront peur d'afficher leur judaïsme sur la voie publique, dans leur curriculum vitae lors d'un entretien d'embauche, tant qu'ils ne pourront pas circuler comme tout citoyen belge en toute sécurité lorsqu'il arbore un signe apparent de judaïté (kippa, étoile de David...), tant qu'ils penseront qu'il est mieux pour leur avenir de partir, l'antisémitisme devra être combattu.

C. LISTE DES INCIDENTS

C. Liste des incidents

05/12 - Vidéos antisémites sur la page Facebook d'un professeur de religion islamique

Un professeur de religion islamique à Huy a posté une vidéo dans laquelle un imam aveugle récite une prière faisant l'apologie du djihad en particulier à l'encontre des juifs de Palestine.

Certains passages sont sans équivoque : "Pour ceux qui coopèrent avec les Juifs, travaillent avec les Juifs, et ceux qui complotent avec les Juifs, Ô Allah, prends-les très vite et sans délai, Ô Allah, fais trembler leurs bases et détruis leurs structures. [...] Ô Allah, soutiens les moudjahidine (NdIR, les combattants s'engageant dans le djihad) . Ô Allah, certains d'entre nous ont trouvé des excuses pour ne pas faire le djihad, Ô Allah, écris-nous les récompenses des moudjahidine." (sic)

Une action pénale a été ouverte par l'organisme Wallonie-Bruxelles Enseignement qui s'est constitué partie civile à l'encontre du professeur.

<https://www.dhnet.be/actu/faits/exterminer-les-juifs-un-prof-de-religion-islamique-au-coeur-de-la-tempete-5de7f8d0d8ad58130dbff92d>

03/12 - Vente d'objets incitants à la haine et à l'antisémitisme sur Amazon

UNIA a été contacté suite à la découverte de la mise en vente d'un buste d'Hitler, décrit comme un personnage légendaire, avec valeur de collection.

23/11 - Un membre d'un groupe d'extrême droite fait le salut nazi lors d'une visite du Fort de Breendonk

Un membre du groupe d'extrême droite Right Wing Resistance a été pris en photo alors qu'il faisait le salut nazi dans une salle du fort de Breendonk qui servait de réfectoire aux nazis durant la seconde guerre mondiale.

La division de Malines du parquet d'Anvers a ouvert une information judiciaire le 23 novembre pour probable fait d'incitation à la haine et/ou de négationnisme au fort de Breendonk.

Unia a ouvert une enquête. Le CCOJB a condamné ce « geste odieux, insulte aux survivants, et aux proches des victimes » (sic)

https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/11/23/un-membre-d_un-groupement-dextreme-droite-fait-le-salut-nazi-lor/

22/11 - Glorification des nazis à Ledeberg

Une altercation entre un automobiliste et un cycliste est intervenue à Ledeberg. Le cycliste a tenu des propos racistes sur la couleur de peau brune du conducteur. Le témoin, qui a rapporté les faits auprès d'UNIA, est intervenu. Le cycliste lui a alors rétorqué qu'il avait le droit d'être raciste et que les nazis avaient raison.

C. Liste des incidents

22/11 - Commentaire antisémite suite à une émission de la VTM

Suite à un commentaire positif sur un programme télévisé de la VTM qui a également magnifiquement exposé d'autres facettes d'Israël, une réponse est apparue: « Sohaib Skalli: Jonath Yonatan - Weinberger Als jood moet je gewoon bek houden ! Israël is van Palestina !! De echte joden komen van Afrika ! Ik zie gewoon aan jouw neus dat je een jood bent » (« Sohaib Skalli: Jonath Yonatan - Weinberger En tant que juif, vous devriez vous taire! Israël est à la Palestine !! Les vrais juifs viennent d'Afrique! Je vois juste à ton nez que tu es juif. »)

21/11 - Propos glorifiant Hitler de la part d'un élève à Landen

Dans une école secondaire à Landen, lors d'un cours d'histoire, un élève parle d'Hitler comme d'un homme bon, qui a fait de bonnes choses. Ces faits ont été rapportés auprès d'UNIA.

14/11 - Profanation d'un monument à la mémoire des victimes juives du régime nazi, à Gand

Le monument de Michael Listig, situé sur la Lindenlei, en mémoire des victimes juives du régime nazi, a de nouveau été la cible de vandales. A peine 48 heures après la commémoration de la Nuit de Cristal, cette action semble cibler la communauté juive. La ville de Gand a déposé une plainte.

09/11 - Croix gammées sur les vitres d'un supermarché à Bruges.

Les gérants du supermarché « Fezan Voedingout » ont eu la désagréable surprise samedi matin de découvrir les vitres de leur supermarché taguées de croix gammées.

La police s'est rendue sur place afin de constater les faits. La ville de Bruges est rapidement intervenue afin d'effacer les tags.

https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20191111_04711423

31/10 - Commentaire antisémite sur les origines juives de la Première Ministre

Plusieurs articles antisémites ont été publiés pour mettre en avant les origines juives de la nouvelle Première Ministre belge, Sophie Wilmès.

Démocratie Participative et GrandFacho.com titrent ainsi « Première historique : une youpine perfide qui « cachait son identité juive » devient le chef du gouvernement belge »

12/10 - Mezouza arrachée et volée à Jette

Le samedi 12 octobre, une famille habitant au 5ème étage d'un immeuble situé à Jette, a constaté en rentrant chez elle que la mezouza devant la porte d'entrée de leur appartement avait disparu.

La famille a porté plainte à la police qui a qualifié pour le moment les faits de « vol simple ». Il n'y avait aucune inscription ou tag antisémite.

C. Liste des incidents

9/10 - Des supporters molenbeekois anti-antifascistes ont arboré des croix gammées

Des photos de supporters du RWDM de Molenbeek anti-antifascistes arborant des croix gammées ont été prises. Elles ont été relayées sur le site internet du club avant d'être retirées. UNIA a été saisi des faits.

06/10 - Cartoon par ZAZA alias Klaas Storme, dans le journal « De Morgen »

Un dessin « humoristique » visant la faillite de la société Thomas Cook et les actions pour le climat de Greta Thunberg, a comme chute une image de Peter Frankhauser, P.D.G. de la société, entouré de billets de dollars qui rétorque « Sjalommekes ! »

01/10 - Commentaire antisémite et négationniste sur le site du CCLJ

Le commentaire suivant a été découvert sur le site du CCLJ et dénoncé auprès d'UNIA: « Bande de sale juif de merde bruler suicider vous le plus grand antisioniste cest moi jai peter trois machoire de sale israelien en vacance en france venez sale race quon vous broie »

18/09 - Commentaire antisémite sous une vidéo de CoolBlue postée sur Youtube

Un commentaire antisémite « tuurlijk niet fucking jood » (sic) a été posté sous une vidéo de CoolBlue partagée sur Youtube, entre autres commentaires « bon enfant ».

Suite à un mail envoyé à la société pour dénoncer ce commentaire, une réponse et des excuses ont été envoyées le jour-même, et le commentaire a été effacé dès le lendemain.

05/09 - Insultes antisémites envers un employé de la commune de Schaerbeek

Un chef d'équipe à la commune de Schaerbeek rapporte qu'un de ses collègue, délégué syndical, a tenu des propos antisémites à son égard (sa maman étant juive) devant d'autres collègues qui ont tenu à la dénoncer.

L'incident a été signalé à UNIA.

27/08 - Slogans antisémites au pukkelpop festival

Une plainte a été introduite auprès d'UNIA suite au comportement d'un groupe de jeunes d'extrême-droite qui scandaient entre autres : « dood aan alle joden » lors du dernier Festival Pukkelpop.

C. Liste des incidents

25/08 - Plusieurs articles antisémites signés par Michaël Dekee

Sur son site, qu'il proclame comme apostolat non-reconnu par l'Eglise, le très conservateur Michaël (ou Mikaël) Dekee poste des articles dans lesquels il glorifie des persécutions sanguinaires à l'encontre des Juifs au 13^{ème} et 14^{ème} siècle, qu'il présente dans des « Miracles » de Asse et Bruxelles, ou une prière condamnant les Juifs et autres « hérétiques ».

<https://eerherstelheiligsacrament.org/mirakel-van-asse-belgie-13de-eeuw/>

<https://eerherstelheiligsacrament.org/mirakel-van-brussel-belgie-1370/>

<https://eerherstelheiligsacrament.org/eerherstel-brengen/>

On retrouve un article sur le même sujet, signé de sa plume, sur un autre site très conservateur.

<https://cruavespesunica.org/2018/07/17/het-eucharistisch-mirakel-en-de-miraculeuze-kruisen-van-asse-13de-eeuw/>

Enfin, il a publié également des articles sur un site qui remet en cause la théorie de l'évolution.

<https://evolutietheorie-ontkracht.com/>

18/08 - Propos et images négationnistes, homophobes, et racistes sur un profil Instagram

Une personne a signalé auprès d'UNIA un profil Instagram suite à la découverte de propos et d'images choquantes portant par exemple comme inscription : "Tintin nie l'Holocauste". Cette photo a été signalée immédiatement et a été rapidement supprimée par Instagram. D'autres publications sur ce profil étaient racistes ou homophobes.

12/08 - Découverte d'écrits antisémites dans l'Eglise Sainte-Catherine à Bruxelles

Un mythe remontant au 14^{ème} siècle selon laquelle des hosties ont été volées en 1369 par des Juifs, ce qui justifia à l'époque leur expulsion voire leur assassinat, est présenté comme un fait réel sur un panneau à l'intérieur de l'église.

Un fascicule retraçant cette légende antisémitique est également en vente à l'accueil du bâtiment.

L'épiscopat au courant, depuis un certain temps déjà, du pamphlet, avait déjà jugé sur sa page Facebook, la publication d'inopportune car il nourrit « un antisémitisme que l'Eglise ne peut que combattre résolument » (sic).

Cependant, ni l'affiche ni la publication n'ont été retirées de l'église.

La Commission nationale catholique pour les relations avec le monde juif n'a pas réagi à la récente polémique rapportée par Marcel Sel sur son blog.

<https://fr.timesofisrael.com/polemique-apres-la-decouverte-decrits-antisemites-dans-une-eglise-de-bruxelles/>

C. Liste des incidents

01/08 - Glorification du nazisme

Monsieur Peter Pieters, utilisateur de l'adresse e-mail wolfsangelrune@gmx.com, gère également le site Internet www.odalgroup.net sur lequel le nazisme est mis sur un piédestal à travers la publication des images d'Hitler et de ses généraux.

01/08 - Sympathie pour le nazisme

Le patron du café « 'Motje » à Waregem, montre sa sympathie pour le mouvement nationaliste flamand, ainsi que pour VOORPOST et l'idéologie national-socialiste. Il montre des symboles, images et vidéo nazis.

Ce comportement a été dénoncé auprès d'UNIA.

31/07 - Croix gammée et slogans nazis graffés à Louvain

Des croix gammées et des slogans nazis ont été gravés dans la porte de l'ascenseur de l'ancien abattoir (aujourd'hui Aldi et Jim fitness) sur la Slachthuislaan à Louvain. Dans ce graffiti, la croix gammée est associée au slogan « negers buiten ! ». Il y a aussi un auto-collant, que certains ont tenté de décoller, représentant un lion noir héraldique sur fond jaune, symbole des nationalistes flamingants.

28/07 - Commentaires antisémites sous une vidéo postée par un particulier sur son profil Facebook

Des commentaires sous une vidéo concernant les esclaves sexuels postée par un particulier sur son profil Facebook ont été dénoncés auprès d'UNIA. On pouvait y lire :

« ce que je constate aussi, bizarrement, c'est que la communauté dont on ne peut pas parler, est toujours bien partie prenante dans ces histoires d'abus d'humains de toutes sortes...Epstein, Dershowitz, Woody Allen, Harvey Weinstein, Polanski...pour n'en citer que quelques-uns...il vrai que leur religion leur dit qu'ils sont le peuple élu et les autres des sous-merdes à leur service, donc pourquoi ils se gêneraient de laisser libre court à leur dépravation...Putain... ».

27/07 - Chronique antisémite dans le journal De Morgen

Le 27 juin dernier, le quotidien De Morgen publiait une chronique rédigée par l'écrivain Dimitri Verhulst. Dans sa chronique, l'écrivain dénonce la politique de l'état d'Israël. En outre, il qualifie le peuple juif de "coupable". Dimitri Verhulst explique que le sentiment de supériorité supposée du peuple juif ainsi que l'abus du prétendu rôle de victime pendant l'holocauste afin de maintenir la Palestine sous leur joug sont particulièrement irritants.

Avec sa chronique, Dimitri Verhulst se rend coupable de déclarations qui peuvent être considérées comme antisémites :

1) Le peuple juif, dans son entièreté, exerce une pression sur un autre peuple en faisant valoir un sentiment de supériorité basé sur des postulats religieux.

“Omdat God zo Zijn lievelingen heeft en Zijn uitverkorenen hun privileges horen te hebben, werden in 1948 de Palestijnen uit hun woonplaatsen verdreven ten gunste van Gods dotjes. Mozes had

C. Liste des incidents

het opgeschreven, het uitverkoren volk hoorde daar en nergens anders, dus dat telde wel even als argument ...”.(sic)

2) Les Juifs, dans leur ensemble, ont tendance à se victimiser quant à leur rôle dans l’holocauste afin de contraindre un autre peuple.

“... Praten met uitverkorenen is lastig. Zodra je over Israël en het lot van de Palestijnen begint, kijken ze je aan alsof je de Holocaust zelf hebt onderschreven, hetgeen je reinste quatsch is, en ten tweede een veel te gladde calimero-houding is om lekker zelf te blijven onderdrukken ...”.(sic)

3) Le stéréotype antisémite du “nez juif” est avéré, en citant une déclaration de Serge Gainsbourg.

“... Serge Gainsbourg, zelf met een bloedlijn waar antisemieten hun messen van gaan wetten, was daar laconieker in en zei: “Jood-zijn is geen godsdienst; er is geen enkele God die Zijn schepsels zo’n lelijke neus zou geven. ...” (sic)

Le Forum des Organisations Juives d’Anvers a déclaré qu’une plainte allait être introduite à l’encontre du chroniqueur.

26/07 - Fausse alerte à la bombe dans les locaux de Radio Judaïca

Le vendredi 26 juillet vers 22h, un appel anonyme vers le 112 faisait mention d’une bombe déposée dans les locaux ixellois de Radio Judaïca.

La police a fait évacuer le bâtiment, et organisé une fouille. Aucun explosif n’a été trouvé.

Une plainte a été déposée.

16/07 - Insultes antisémites suite à une altercation entre un conducteur de scooteur et un automobiliste à Saint-Gilles

Une altercation est survenue dans la rue de l’Hôtel des Monnaies à Saint-Gilles entre un conducteur de scooteur et un automobiliste.

Après un dépassement dangereux de la voiture par le scooteur, l’automobiliste fait une remarque et s’entend dire par le conducteur du scooteur : « Qu’est-ce que t’as ? Sale juif! » avant de repartir. L’incident a été signalé à UNIA.

15/07 - Insultes homophobes et antisémites à Anvers

Deux amis gays se sont faits insulter par deux jeunes d’une vingtaine d’années de « sales gays » (« vuile homo »), sales juifs, « Dirty jews » et s’entendent dire que les sales juifs doivent partir. Un fleuriste d’origine marocaine a été témoin de la scène.

L’incident a été signalé à UNIA.

C. Liste des incidents

11/07 - Slogans racistes et saluts hitlériens à Anvers.

Cinq hommes ont été arrêtés à Anvers pour trouble à l'ordre public dans le quartier du Meir. Les hommes âgés de 18 à 42 ans ont scandé des slogans racistes et ont fait des saluts hitlériens.

09/07 - Utilisation d'une référence antisémite lors d'un échange entre deux membres du Club 41

Lors d'une altercation entre deux membres du Club 41, l'un s'est plain des décisions autoritaires prise par l'autre. Ce dernier lui a envoyé un email avec « Heil » comme sujet. Le destinataire en a informé UNIA en précisant que, selon lui, l'autre membre ne savait pas qu'il était juif.

03/07 - Saluts nazis et tracts racistes à la S.N.C.B

Au lendemain des élections du 26 mai dernier, des membres du personnel de la SNCB ont été témoins de saluts nazis de la part de certains de leurs collègues, affichant ainsi leur sympathie voire affiliation pour des partis d'extrême droite. D'autres ont été la cible de propos racistes au travers de tracts.

La CGSP s'est inquiétée de ces événements et a tiré la sonnette d'alarme.

La SNCB, quant à elle, a réagi en ouvrant une enquête interne et a diffusé un communiqué condamnant fermement ces actes.

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_tracts-racistes-et-salut-nazi-au-sein-de-la-sncb-la-cgsp-cheminot-de-bruxelles-s-inquiete?id=10262635&utm_source=rtbfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=whatsapp_share

14/06 - Publication négationniste sur une page Facebook

Un internaute a signalé à UNIA la publication sur une page Facebook des propos suivants : « Aucune preuve n'existe aujourd'hui de l'existence de ces chambres à gaz, sauf une, expérimentale qui n'a pas fonctionné car elle ne le pouvait pas. C'est sur ce seul exemple que cette affaire a été montée. »

11/06 - Tentative d'accès d'un homme armé d'un couteau dans une synagogue à Anvers

Un homme d'origine irakienne armé de trois couteaux a été interpellé par des volontaires de Shmira, alors qu'il tentait de s'introduire dans la synagogue Van De Nest.

Le même homme avait été appréhendé quelques semaines auparavant pour agression verbale lors d'un défilé Lag Baomer.

Un autre incident est à déplorer le même jour; des jeunes originaires du Moyen-Orient, armés d'un cutter ont menacé des enfants Juifs dans un parc. Les parents sont intervenus afin d'empêcher une "escalade".

La police a été appelée dans les deux cas, et a arrêté les suspects.

<http://www.juif.org/antisemitisme-juif/229055,belgique-un-homme-arme-de-couteaux-tente-d-entrer-dans-une-synagogue.php>

C. Liste des incidents

6/06 - Propos haineux envers les Juifs de la part d'un élève d'un athénée à Bruges

La maman d'un élève d'un athénée à Bruges a dénoncé auprès d'UNIA des propos d'un élève qui lui ont été rapportés par sa fille. Cet élève a tenu des propos comme : «'wij zullen het werk van hitler verderzetten, alle joden moeten eraan en dan gaan we de moslims aanpakken »(« Nous continuerons le travail d'Hitler, tous les Juifs devront partir et ensuite nous nous occuperons des musulmans ») ou encore «'linkse ratten' moeten het bekopen, 'we gaan nog verschieten!' » (« Les rats de gauche " devront également payer pour cela ", nous n'allons pas encore nous effacer! »).

Ce garçon est connu pour ses idées, qu'il tiendrait de son père. L'école essaie de dialoguer avec lui en vain. Cette maman craint des « actes » éventuels de la part de ce jeune de seize ans.

25/05 - Sigle SS et moustache d'Hitler sur l'affiche électorale de Marc Loewenstein

Une affiche de Marc Loewenstein, candidat aux élections régionales du 26 mai 2019 pour le parti DéFI, placée sur un panneau d'affichage électoral communal à Saint-Gilles (rue de Roumanie), a été taguée de sigles SS et le visage de M.L. affublé d'une moustache « en brosse à dent », semblable à celle de A. Hitler.

21/05 - Insultes racistes et antisémites envers un employé d'un centre hospitalier de la région liégeoise

Un employé à durée déterminée d'un an subit les insultes de deux de ses collègues après avoir reçu les félicitations de son supérieur pour son travail.

Monsieur se fait traiter de « sale juif » (il ne l'est pas) et beaucoup de remarques sur son origine marocaine.

L'incident a été communiqué à UNIA.

19/05 - Jonathan De Lathouwer, cible de propos antisémites sur Facebook

Jonathan De Lathouwer, candidat pour Défi aux élections du 26 mai dernier, a été victime d'insultes sur une page Facebook suite à la publication d'une photo de campagne. Monsieur Rachid Zegzaoui, ayant re-posté cette même publication en la titrant : "Sioniste en campagne pour Défi", a vu affluer sous sa publications des commentaires tels que:"Le sionisme est le cancer du Moyen Orient" (sic) et la réponse à ce commentaire: " Je dirais même du monde entier." (sic)

Ou encore suite à une personne qui publiait un article paru dans Le Moustique écrit par JDL, vice-président du CCOJB: "CCOJB: l'extrême-droite du sionisme à qui la presse belge ne pratique même pas de cordon sanitaire.

C. Liste des incidents

16/05 - Un Athois se dit être gasman à Auschwitz

Un Athois poste sur sa page Facebook, un changement de profession : il se vante d'être « gasman » à Auschwitz, afin de rendre hommage à son grand-père qui, prétendument, plaçait le Zyklon B dans les douches. L'homme semble être un sympathisant du P.T.B. La L.B.C.A. a porté plainte au parquet.

<http://lbca.be/presse/articles/288-gasman-a-auschwitz-ou-papy-s-occupait-du-zyklon-b#.XQPnBIgzaUk>

14/05 - Propos antisémites lors d'un cours d'histoire dans une école à Zelzate

Un maman a contacté UNIA pour signaler que pendant les cours d'histoire dans l'école de sa fille à Zelzate, les Juifs sont dépeints d'une manière qui incite à la haine. Il a été dit, entre autres, que les Juifs ont annexé des pays et des maisons des musulmans et qu'ils sont très oppressants envers les Palestiniens. Après les cours, un élève a clamé : « Fuck the Jewish! ».

07/05 - Mail comportant des propos antisémite reçu par Voo

Une employée du service juridique de la société VOO a informé UNIA qu'une cliente (bien connue d'UNIA où une plainte est déjà pendante contre elle) leur envoie par mail des propos antisémites virulents et délirants : « les juifs piratent ma ligne », « les sales juifs travaillent chez vous » ou encore « la vermine de juif connaît mon dossier ».

6/05 - Propos antisémites et négationnistes sur Facebook

Sous une annonce pour deux vélos à vendre sur une page Facebook, suite à une offre humoristique à 5€ pour les deux vélos, et une surenchère à 50€, le créateur de l'annonce a commenté qu'il était dommage qu'Hitler ait laissé vivre tant de Juifs : « Spijtig toch dat Hitler zoveel joden liet leven ».

28/04 - Photomontage réalisé par un militant du P.T.B. impliquant le 1er Ministre

Un militant du P.T.B. publie sur son compte Facebook un photomontage du Premier Ministre Charles Michel, inspiré par le film « Rabbi Jacob ».

Plusieurs plaintes ont été adressées à la Ligue Belge contre l'Antisémitisme, cependant la LBCA ne déposera pas plainte. L'auteur du montage a laconiquement dit bien vouloir retirer l'image « s'ils le souhaitent ... » (sic).

28/04 - Objets nazis en vente lors d'une brocante à Bomal

Des objets nazis ont été mis en vente dans une brocante à Bomal. L'incident a été signalé à UNIA.

C. Liste des incidents

13/04 - Propos racistes notamment sur les juifs sur un forum d'un journal

Des propos antisémites, qui se voulaient être des blagues ont été postés sur un forum. D'autres concernent les Marocains, les Turcs, les Noirs, les Blondes. On y retrouve parmi d'autres les commentaires suivants :

- " Waarom vochten de joden niet mee tegen Hitler? " (Pourquoi les Juifs n'ont-ils pas combattu Hitler?)
- " Ze waren op kamp Wie zijn de beste roeiers ter wereld? " (Ils étaient au camp. Qui sont les meilleurs rameurs au monde)
- " De joden,ze geraakten niet uitgeroeitWaarom pleegde Hitler zelfmoord? " (Les Juifs, ils n'ont pas été éradiqués Pourquoi Hitler s'est suicidé)
- " Hij kreeg de gasrekening " (Il a reçu la facture de gaz)

<http://users.skynet.be/bk264971/jokeskes.htm>

08/04 - Tags antisémites sur un panneau de signalisation à Auderghem

Un tag antisémite « Je Nique Les Juifs » a été découvert sur un panneau de stationnement pour personnes handicapées dans l'allée de l'entrée du Centre Culturel d'Auderghem, boulevard du Souverain.

Le signalement a été transmis aux services communaux pour traitement.

08/04 - Insultes antisémites envers un contrôleur d'horodateur à Saint-Gilles

Un contrôleur d'horodateurs à Saint-Gilles d'origine maghrébine s'est fait traiter de « sale juif sioniste » par un automobiliste mécontent d'avoir reçu une amende.

02/04 - Insignes nazis exposés au centre de Bruxelles

Des insignes nazis exposés chez un marchand du Vieux Marché, place du Jeu de balle à Bruxelles, ont été signalés auprès d'UNIA.

31/03 - Publication négationniste sur Facebook

UNIA a été informé par un internaute de propos ouvertement négationnistes concernant les chambres à gaz de la part d'un utilisateur de Facebook citant notamment en référence Robert Faurisson.

24/03 - Affiche publicitaire BEBAT taguée

Une affiche publicitaire BEBAT, située au croisement de la rue de l'Hôtel des Monnaies et de la rue de la Victoire, a été taguée d'une croix gammée, ainsi que de sigles SS. La Commune de Saint-Gilles et Unia ont été avisés des faits.

C. Liste des incidents

22/03 - Étoile de David sur une boîte aux lettres à Berchem-Sainte-Agathe

Une habitante de Berchem-Sainte-Agathe a découvert une étoile de David taguée à l'encre indélébile sur sa boîte aux lettres. Le Bourgmestre de Berchem-Ste-Agathe a intensifié les rondes de police dans le quartier de l'habitante et a dépêché son échevin de la propreté publique, encadré par deux policiers dont l'agent de quartier, afin d'effacer le tag, puisque le prestataire de service habituel tardait à intervenir.

21/03 - Insultes antisémites envers une famille à Anvers

La famille habite depuis deux ans dans le quartier juif d'Anvers. Elle rencontre des problèmes avec son voisin qui traite les membres de la famille de sales juifs régulièrement. Les voisins appellent la police se plaignant de bruits et en profitent pour proférer des insultes. La police a déjà été appelée plusieurs fois mais n'a pas de raison d'agir et est étonnée des appels. La famille reçoit également des lettres de menaces de la part de ces mêmes voisins.

UNIA a été alerté.

21/03 - Croix gammée à l'UCLouvain

Des inscriptions racistes et antisémites ont été apposées sur les murs d'un lieu d'animation fort fréquenté de l'UCLouvain. Le 19 mars, une croix gammée a été dessinée sur le logo du Kot Droits de l'Homme.

L'assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve a dénoncé les faits. L'Université a fermement condamné les faits et s'est engagée à poursuivre les auteurs.

En signe de rejet de ces actes, et afin de refuser la banalisation de pareils gestes, les étudiants ont décidé d'effacer les inscriptions lors d'une cérémonie symbolique.

11/03 - Commentaires antisémites suite à une publication du BFOI à propos du char grotesque au carnaval d'Alost

Faisant suite à la publication de vidéos du Carnaval d'Alost, dans lesquelles on découvre des chars comportant des caricatures de personnes juives, maintes réactions très critiques ont été émises à l'encontre de ces représentations grotesques.

Le BFOI a relayé la vidéo sur son compte Youtube en commentant : « Personne ne pense que ces caricatures peuvent être offensantes et antisémites ... ».

Suite à cela, des commentaires antisémites, dont on peut voir une partie sur la capture d'écran plus bas, ont fleuri sous la publication: “

Ils ont fait l'objet de signalements, auprès de Youtube, d'Unia ainsi que d'antisemitisme.be.

10/03 - Tag antisémite à Gilly

Un tag antisémite « mort à Israël » a été découvert sur la porte d'une cabine électrique à Gilly (Charleroi).

C. Liste des incidents

07/03 - Commentaires haineux envers les Juifs et les Musulmans dans un « subreddit » sur le site Reddit en Belgique

Les commentaires racistes et antisémites ont été rapportés auprès d'UNIA. La discussion a depuis été close suite à la « toxicité » de certains commentaires, comme entre autres :

k995 “ There is no implication. last time I checked anti-semetism is hate for jews. Using them as a laugh isnt hating on them. Its the intent that matters. Now unless you show me some sociale media posts or this group doing this every year thats not the case no matter how many time you imply that.”

cerb4ever “ Can't they just make a vague appology. Like 'We are sorry if people are offended. It was not our intention to hurt somebody etc' Everybody can move on. This is really a 'fart in a bottle'. It's not the oilsters 'anti-semitism' that they should worry about.”

dnbVice “ stereotype <> anti-semetic. People need to stop being butthurt all the fucking time.”

05/03 - Publication antisémite sur la page Facebook NWS-VRT

Suite à la publication d'un article sur la page Facebook NWS-VRT concernant les caricatures juives qui ont déambulé au carnaval d'Alost (3/3/19), nous avons pu découvrir des commentaires antisémites dont cette photo publiée par le profil profiel “Kes Den Blusser” (Nico Kestens).

<https://www.facebook.com/vrtnws/posts/10158227111399622>

04/03 - Commentaire antisémite sous un article du site hln.be traitant de la candidature de Bernie Sanders à la présidentielle américaine

Parmi les commentaires d'un article sur l'application de hln.be concernant le candidat à la présidentielle américaine Bernie Sanders qui est d'origine juive, on pouvait lire le message suivant sous le nom de "Paul van de Velde": "Oui, sénateur Sanders, les nazis ont éradiqué le mauvais".

03/03 - Char antisémite au Carnaval d'Alost

Lors du carnaval d'Alost, le public a pu voir défilé un char flanqué de 2 marionnettes de juifs orthodoxes au nez crochu accompagnés de coffres remplis d'argent. Ce char est l'œuvre de la compagnie carnavalesque alostoise Vismooi'ln. Selon les explications communiquées, le char incriminé présentait deux mannequins affublés de stéréotypes juifs afin de railler le fait que le carnaval d'Alost était cette année contraint à l'économie. Comment interpréter ces explications ?

Si le CCOJB et le FJO ont porté plainte, si la Commission européenne et l'Unesco ont de leur côté condamné l'utilisation de tels stéréotypes, UNIA a estimé que Vismooi'ln n'a pas violé la loi. Selon lui, « Quand on examine la législation, il semble que tout soit resté dans les limites de la loi. Nous comprenons que certaines personnes se soient senties blessées mais l'intention n'était pas méchante ».

Unia ne portera pas l'affaire devant la justice mais opérera une médiation entre l'administration communale alostoise et la communauté juive. Pour l'UNESCO, « L'esprit de satire du carnaval d'Alost et la liberté d'expression ne sauraient servir de paravent à de telles manifestations de haine »

C. Liste des incidents

25/02 - Vidéo montrant une conseillère communale Ecolo de Schaerbeek faisant une quenelle

Une vidéo montrant une conseillère communale Ecolo de Schaerbeek qui fait une quenelle dans le cadre de prestations en tant qu'« humoriste » a été épinglée sur le site Youtube.

UNIA en a été averti.

<https://www.rtl.be/info/video/703308.aspx>

20/02 - Un condamné adresse un salut hitlérien au président de la cour d'appel de Gand

Lors de sa comparution devant la cour d'appel de Gand un homme a adressé un salut hitlérien au président lors de l'audience devant la cour d'appel de Gand.

Lors de son interrogatoire sur ces faits, il a nié l'Holocauste et parle des Juifs comme des « enfants de Satan ». Il a des liens avec, entre autres, Christian Berteryan, chef du groupe « Autonome nationalisten », condamné pour avoir collé des autocollants à la Caserne Dossin.

14/02 - Publicité sur le site 7sur7 comportant une monnaie du IIIème Reich

Sur le site de 7sur7, un insert associant le site de vente en ligne anglais Airyclub avec une monnaie du IIIe Reich représentant l'Aigle nazi et la croix gammée a été repéré et signalé à UNIA.

12/02 - Tags antisémites à Anvers

Le 12 février, des tags antisémites ont été signalés par un habitant d'Anvers. Deux croix gammées ont été taguées sur une station de recharge pour voiture électrique située Briamontlei 58 à Anvers.

11/02 - Propos négationnistes de la part d'un rhétoricien dans un athénée à La Louvière

Un professeur de morale d'un athénée royal à La Louvière a contacté UNIA suite aux propos tenus par un de ses élèves rhétoriciens à un de ses cours. L'enseignant s'inquiète de la recrudescence de propos négationnistes de la part d'adolescents. Une procédure d'exclusion de l'élève est en cours. Le professeur souhaite organiser une sensibilisation interclasses.

10/02 - Maison nazie à Keerbergen

Située sur la Verensweg à Keerbergen, dans le Brabant flamand, une maison affiche clairement l'idéologie de son propriétaire. On peut y découvrir des aigles de la Wehrmacht, les lettres « SS » visibles depuis la voie publique, ou encore « Mijn Kamp » (traduction en néerlandais de « Mein Kampf ») écrit sur la cheminée ainsi qu'une croix gammée.

L'existence de cette maison a été rendue publique en 2014 par le journal La Capitale. Cinq ans après, malgré un procès-verbal dressé par la police locale pour apologie du régime national-socialiste, la décoration de cette demeure en briques rouges n'a toujours pas changé. Pire, des éléments nazis ont été rajoutés (totem effectuant le salut hitlérien à l'entrée, étoile jaune, croix gammées noires sur fond blanc et rouge pendues en hauteur sur les arbres du jardin...). Sur la voie latérale, on peut lire « Het adelaarnest », le nid d'aigle en français, résidence alpine d'Adolf Hitler.

C. Liste des incidents

Le propriétaire, Georges Boeckstaens, 76 ans, ancien caporal de l'armée, ne cache pas son admiration pour le Führer.

En 2014, la police a dressé un PV qui a été envoyé au parquet de Louvain qui n'a pas donné suite. Fin 2018, la commune a repris contact avec le parquet, avec l'aide d'Unia qui s'est constitué partie civile, afin de prendre des mesures. Le dossier est rouvert après le placement de nouveaux symboles sur la maison.

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_la-maison-nazie-de-keerbergen-toujours-plus-ostensible-en-toute-impunite?id=10142829

<http://lbc.a.be/presse/articles/279-la-maison-nazie-de-keerbergen-toujours-plus-ostensible-en-toute-impunite#.XIVKS4hKiUk>

07/02 - Commentaire antisémite suite à un article publié sur le site du CCLJ

A la suite d'un article publié par le CCLJ sur son site internet intitulé «Un Nivellois condamné à 20 jours de prison pour négationnisme», un commentaire antisémite anonyme a été envoyé mais refusé à la publication par l'administrateur:

« La police juive de la pensée à l'œuvre. Heureusement de moins en moins de Goy croient en cette propagande grotesque et ignoble de gaz, de savons et d'abat-jours. Quand on voit ce que prennent ceux qui tentent courageusement de rétablir la vérité à ce sujet, les juifs devraient, si on utilisait les mêmes critères faire au moins 100 ans de prison et surtout rembourser -avec intérêts ! (lol)- les milliards qu'ils ont escroqués en « réparations » aux nations Blanches...».

06/02 - Commentaire antisémite suite à un article publié sur le site du CCLJ

A la suite d'un article publié par le CCLJ sur son site internet intitulé « « Égorgez les Juifs », c'est un slogan antisémite », un commentaire antisémite anonyme a été envoyé mais refusé à la publication par l'administrateur:

« On s'e tape de ses sale déchets de juifillons et leurs sale couchitas de femmes qui ouvrent leurs fesses au premiers venus comme au temps de la gestaposhétique pfff bouuhhhhh pathétique quelle horreur cette sale race.».

Le signalement a été transmis à Unia.

02/02 - Commentaire antisémite suite à un article publié sur le site du CCLJ

A la suite d'un article publié par le CCLJ sur son site internet concernant « Le renouveau juif en Corse », un commentaire antisémite anonyme a été envoyé mais refusé à la publication par l'administrateur:

« vous ,communauté juive et judaïsme politique ,devenez trop presents et puissants et arrogants en occident et dans le monde votre volonté messianique de dominer et piller l'humanité devient de plus en plus problematique ,au niveau francais et europeens ,vous ,juifs sionistes supremacistes ,etes a la tete de tout :gouvernement (via le rif et le bnai brith et rotchild qui pille l'occident) ,medias ,finance usuriere qui nous rackette ,etc etc. je ne suis pas antisemite mais vous ,sionistes ,etes antihrist ,antichretiens et antimusulmans et vous voulez dominer ,exploiter et piller les peuples goyim (non

C. Liste des incidents

juifs) en instaurant votre nouvel « ordre » mondial. tout cela risque un jour de se transformer en guerre de religion car le judaïsme est un projet politique de domination sur les goyim et les goyim (chrétiens, musulmans et bouddhistes), commencent à en avoir marre de votre domination ».

Le signalement a été transmis à Unia.

<http://www.cclj.be/actu/judaisme-culture/renouveau-juif-en-corse>

29/01 - Nazification de Greta Thunberg

Un post de Drieu Godefridi sur sa page Facebook représentant la jeune suédoise Greta Thunberg avec deux illustrations en incrustation : celle d'un défilé de la jeunesse hitlérienne et une référence au régime soviétique et le slogan : « le fanatisme des mineurs est la marque des totalitaires » suivi d'un commentaire faisant le lien entre Greta Thunberg et le jeunes de « Schild en Vrienden » a été signalé auprès d'UNIA.

27/01 - Annonce antisémite sur le site 2ememain.be

UNIA a été informé d'une annonce antisémite en néerlandais sur le site « 2ehands.be » (« 2ememain.be »). Celle-ci est intitulée « Metalen bord Auschwitz » (« Panneau en métal Auschwitz »). La photo d'illustration reprend la phrase reprise à l'entrée du camp « Arbeit macht frei ».

27/01 - Commentaires antisémites sous un article concernant des passagers d'avion

Des commentaires antisémites ont été rapportés auprès d'UNIA sous un article traitant des passagers d'avions tels que : « stinkjoden » (« juifs puants »), « joden ruiken hun stank niet maar geld ruiken ze wel » (« les juifs ne sentent pas leur puanteur mais bien leur argent »), « schuld van de nazi's dat de joden zo bang zijn voor douchen » (« la faute aux nazis que les juifs ont si peur des douches »), « joden zijn stinkbeesten » (« les juifs sont des bêtes puantes »).

On pouvait également y lire des rapprochement douteux entre des douches et les chambres à gaz.

16/01 - Propos antisémites et négrophobes dans un « chat » entre élèves à Ekeren

La directrice d'un établissement secondaire à Ekeren a découvert un chat entre trois élèves, dont le fils du secrétaire de parti Vlaams Belang qui siège au conseil communal, contenant des propos antisémites et négrophobes.

Ces propos ont été suivis de sanctions de la part de l'école, et la directrice a fait appel à UNIA afin d'obtenir des conseils sur la sensibilisation.

15/01 - Haie de saluts hitlériens lors de funérailles à Charleroi

Un défunt, qui n'a jamais caché ses affinités, et qui les exhibait en tatouages (croix germanique, 88), a eu droit à une haie d'honneur de saluts nazis au cimetière de Charleroi, lors de ses funérailles.

<https://www.sudinfo.be/id81215/article/2018-10-20/haies-de-saluts-hitlériens-lors-de-funérailles-charleroi>

C. Liste des incidents

11/01 - Propos antisémites tenus par un collaborateur des mutualités socialistes

Suite à un appel téléphonique de la part d'un affilié à la mutuelle socialiste afin de signaler que sa facture n'était pas encore arrivée, celui-ci s'est entendu répondre que celle-ci allait bientôt lui parvenir et qu'il n'avait qu'à aller en Israël pour avoir une mutuelle.

08/01 - Compte Twitter véhiculant divers messages antisémites

UNIA a été alerté de publications antisémites sur un compte Twitter.

On peut y découvrir notamment une proposition de sélectionner parmi 4 images, celles représentant un combustible. L'une des images est celle d'un juif orthodoxe.

Une autre publication concerne l'augmentation du prix de la baguette et reprend ceci : « OK la baguette vient de passer à 1€20 dans la boulangerie où je vais d'habitude. Les Allemands vous les avez pas tous eu ! Putain de juif de merde j'veus hais allez brûlez ptn ».

06/01 : Articles racistes, conspirationnistes et antisémites sur le site de « Démocratie participative »

Le site de « Démocratie participative », qui a déjà changé plusieurs fois d'hébergeur suite à des interdictions de publications dans plusieurs pays (France et Belgique e.a.), publie régulièrement des articles racistes, antisémites et véhiculant des thèses complotistes, tels que :

- « OUI OUI OUI : les Gilets Jaunes appellent à bloquer la banque juive Rothschild de Lyon le 9 janvier ! »

- Une illustration « Bonne année 2019 ! » représentant Adolf Hitler avec en sous-titre « Que cette année nous apporte la défaite des juifs »

-

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

**RAPPORT ANNUEL
ANNEE 2019**

